

LES AUTRES MODES DE GARDE

À noter : les places de cette structure n'étant pas gérée par le service petite enfance, il est impératif de vous adresser directement à cet établissement pour effectuer votre demande



Les Bout Chou

11 rue des Sept Arpents

Micro-crèche privée, gérée par les crèches Tilio.
La micro crèche accueille 10 enfants (de 10 semaines à 4 ans) par jour, pour 4 professionnelles qualifiées, dans un environnement calme au cœur de la commune.
L'offre proposée est complète : repas confectionnés sur place et changes inclus, projet pédagogique dynamique et adapté à chaque enfant selon ses envies, ses besoins et ses capacités, une facilité de trésorerie pour les parents.

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 7 h à 19 h

Contact :
lesboutchou@tilio.net
09 62 58 13 99

Cet établissement relève de la Prestation du Jeune Enfant (PAJE) de la CAF67 .



PETITE ENFANCE



LE SERVICE PETITE ENFANCE

Le service petite enfance de la commune gère 2 établissements qui accueillent des enfants de 10 semaines à 4 ans du lundi au vendredi. La participation des familles aux frais de garde est calculée en fonction des revenus et de la composition de la famille.



Le Multi-Accueil, Les lutins de Souffel

Horaires d'ouverture : 7 h 30 - 18 h 30

Le Multi-Accueil est une structure collective qui compte 3 unités : les Elfes (bébés), les Farfadets (moyens) et les Génies (grands). L'enfant est accompagné par une équipe pluridisciplinaire qui le soutient dans son développement physique, psychologique et moteur tout en veillant à sa sécurité.

L'accueil peut se faire en journée ou en demi-journée, en contrat d'accueil régulier ou occasionnel. Les repas, goûters et couches sont fournis par la structure.

> Inscription : dossier de pré-inscription disponible sur www.souffelweyersheim.fr (onglet « grandir à Souffel »)

À renvoyer par mail ou à déposer sur rdv au Relais Petite Enfance (RPE).

Coordonnées du service petite enfance :

4b rue de l'Europe, 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
03 88 19 09 90
petite.enfance@souffelweyersheim.fr



Le Service d'Accueil Familial

Accueil chez une assistante maternelle agréée

Horaires d'accueil : 7 h - 19 h, mais variable en fonction des assistantes maternelles.

Il s'agit d'un accueil familial au domicile de l'assistante maternelle. Les enfants participent à des activités d'éveil organisées et encadrées dans les locaux du multi-accueil.

Ce mode de garde allie un accueil familial avec des moments de sociabilisation en dehors du domicile de l'assistante maternelle.

Les repas, goûters et couches sont fournis par les assistantes maternelles.

> Inscription : dossier de pré-inscription disponible sur www.souffelweyersheim.fr (onglet « grandir à Souffel »)

À renvoyer par mail ou à déposer sur rdv au Relais Petite Enfance (RPE).

Coordonnées du service petite enfance :

4b rue de l'Europe, 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
03 88 19 09 90
petite.enfance@souffelweyersheim.fr



Le Relais Petite Enfance (RPE) « Les Cigognes »

3 rue des Cigognes, 67460 SOUFFELWEYERSHEIM

Le RPE est un lieu d'échange, d'accompagnement et d'information

Le RPE est un service communal et gratuit pour :

- Les parents et futurs parents
- Les assistants maternels du particulier employeur, les professionnels de la garde d'enfants à domicile et les candidats à l'agrément
- Les enfants accueillis par un assistant maternel du particulier employeur ou par un professionnel de la garde d'enfants à domicile dans le cadre des ateliers d'éveil proposés par le RPE

Horaires de permanence et d'accueil du public :

Lundi et jeudi : de 14 h à 18 h

Mercredi et vendredi : de 8 h à 12 h

Afin d'apporter une réponse adaptée à votre demande, il vous est conseillé de prendre rendez-vous.

Contact :

Relais Petite Enfance « Les Cigognes »

Tél : 03 88 20 37 78

Mail : rpe@souffelweyersheim.fr



LES ASSISTANTS MATERNELS DU PARTICULIER EMPLOYEUR



La liste des assistants maternels de la commune est consultable sur les sites internet :

monenfant.fr

Collectivité Européenne d'Alsace

Pour plus d'informations sur l'emploi d'un assistant maternel, vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance.

Les assistants maternels du particulier employeur relèvent de la Prestation du Jeune Enfant (PAJE) de la CAF67.



Ces établissements relèvent de la Prestation de Service Unique (PSU) de la CAF67 et du financement de la ville